

# BUDGET PRIMITIF 2024

*Conseil municipal du 29 janvier 2024*



***LES GRANDES LIGNES  
DIRECTRICES ET ACTIONS  
PHARES DE CE BUDGET  
PRIMITIF 2024***

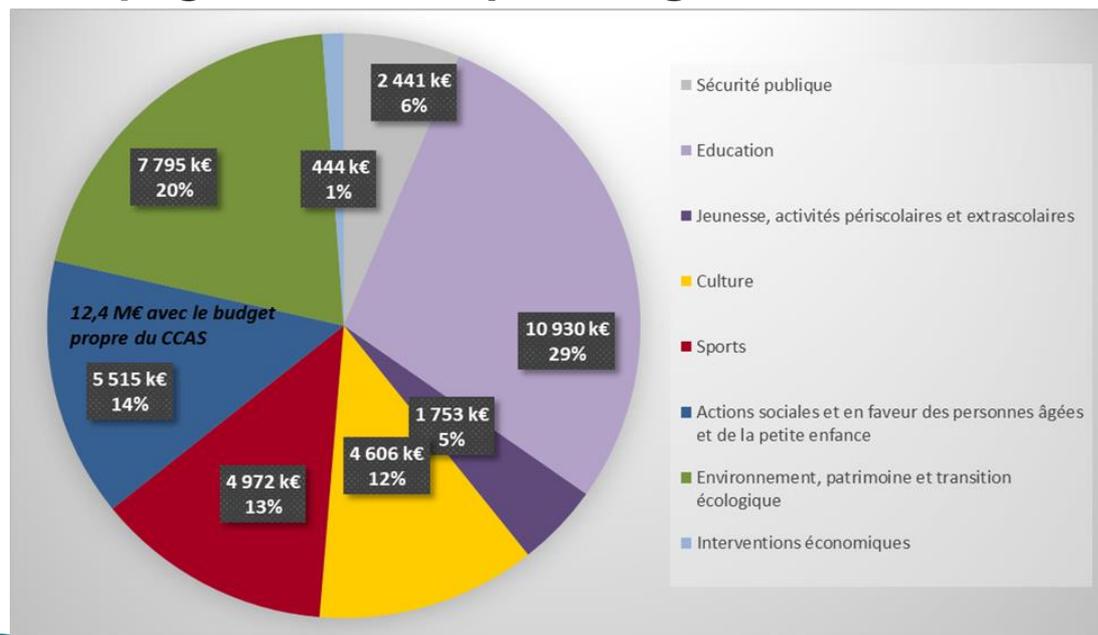
## QUE RETENIR DES ORIENTATIONS DU BUDGET PRIMITIF 2024 ?

**Dans un contexte financier qui reste extrêmement tendu, la Ville de Talence fait le choix, pour la neuvième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition et de poursuivre son ambitieux programme d'investissement.**

Au budget primitif 2024, ce sont un peu plus de 2 M€ de charges supplémentaires qui pèseront sur la section de fonctionnement de la Ville, mais contrairement à l'année précédente, les recettes de fonctionnement devraient évoluer dans des proportions similaires, **permettant de stabiliser les soldes d'épargne et de poursuivre le programme d'investissement sans trop s'endetter.**

**En termes d'investissement, l'exercice 2024 sera marqué par la fin des paiements de trois projets finalisés en 2023, la poursuite des études de nombreuses autres opérations et le lancement des travaux du Grand Peixotto-Margaut.**

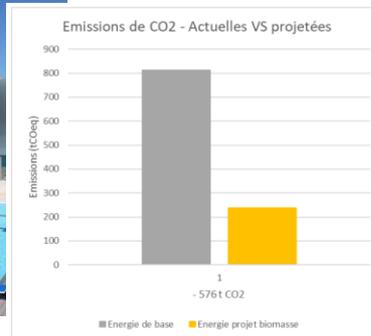
Priorité des priorités de la Ville de Talence, **le fonctionnement, l'entretien et la réhabilitation de nos écoles** nécessitent un budget d'environ 11 M€ pour l'exercice 2024 (13 M€ si on y ajoute les activités périscolaires et extrascolaires). Viennent ensuite **la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie, l'entretien du patrimoine et la transition écologique, ainsi que le sport, la culture et l'accompagnement des plus fragiles.**



Hors crédits liés à l'administration générale



Par rapport au budget présenté l'année dernière, la Ville a notamment fait le choix d'ajouter une enveloppe de 200 k€ par an pour la végétalisation des cours d'écoles, tout en conservant 500 k€ par an de crédits destinés à la réalisation de travaux en faveur de la sobriété énergétique des bâtiments.



Il est aussi prévu sur l'année 2024 l'installation d'une chaufferie biomasse (1 M€) adossée au stade nautique Henri Deschamps.

Dans le cadre de ce programme d'investissement, seront priorités des secteurs tels que :

- ✓ L'éducation ;
- ✓ L'environnement ;
- ✓ Le cadre de vie ;
- ✓ Le vivre-ensemble.

## Les grands projets de ce programme d'investissement

Réhabilitation du Château des Arts  
et construction d'une nouvelle  
école de musique et de danse



Réaménagement de  
places publiques

Réhabilitation du groupe scolaire Camus



Réalisation du  
grand Peixotto-  
Margaut



Réouverture de la halte  
de Talence Médoquine

Construction  
d'une salle de  
diffusion



Construction de  
nouvelles  
cuisines  
centrales

***LES GRANDS EQUILIBRES DU  
BUDGET PRIMITIF 2024***

*Pour la section de fonctionnement*

## QUE RETENIR DES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2024 ?

**Dans un contexte financier qui reste extrêmement tendu, la Ville de Talence fait le choix, pour la neuvième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition.** D'autres grandes lignes directrices ont guidé à déterminer les équilibres de la section de fonctionnement de ce budget primitif 2024 :

- ✓ **Renforcer notre soutien financier aux secteurs associatifs et sociaux ;**
- ✓ **Améliorer l'offre de services publics proposée aux Talençais, tout en maîtrisant au maximum l'évolution de nos dépenses de fonctionnement.**

Dans ce contexte inflationniste, notre objectif principal est de maintenir le niveau de soldes d'épargne. Au budget primitif 2024, ce sont un peu plus de 2 M€ de charges supplémentaires qui pèseront sur la section de fonctionnement de la Ville, mais contrairement à l'année précédente, les recettes de fonctionnement devraient évoluer dans des proportions similaires, **permettant ainsi de stabiliser les soldes d'épargne aux alentours de 3 M€.**

Au budget primitif 2024, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent ainsi à 56 752 k€ (+4,6 %) :

	BP 2023	PROJET BP 2024	Evo. BP 2023/2024
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>57 235 k€</b>	<b>59 729 k€</b>	<b>4,4%</b>
Chapitre 011 - Charges à caractère général	9 586 k€	10 007 k€	4,4%
Chapitre 012 - Charges de personnel	28 310 k€	30 211 k€	6,7%
Chapitre 014 - Atténuations de produits	7 169 k€	7 178 k€	0,1%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	8 442 k€	8 343 k€	-1,2%
Chapitre 66 - Charges financières	710 k€	966 k€	36,1%
Chapitre 67 - Charges spécifiques	15 k€	14 k€	-4,8%
Chapitre 68 - Dotation aux amortissements et provisions	31 k€	31 k€	0,0%
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	0 k€	0 k€	so
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	1 198 k€	768 k€	-35,9%
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	1 775 k€	2 209 k€	24,5%
<b>soit dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>54 263 k€</b>	<b>56 752 k€</b>	<b>4,6%</b>
<b>soit dépenses imprévues</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>so</b>
<b>soit dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>2 972 k€</b>	<b>2 977 k€</b>	<b>0,2%</b>

La Ville de Talence a ainsi la capacité de dégager en 2024 un virement à la section d'investissement (opérations d'ordre) de 3,0 M€, soit un montant identique à celui de l'année précédente.

Au budget primitif 2023, les dépenses réelles de fonctionnement étaient en progression de 10,3 % pour s'élever à 54 263 k€.

**Pour le budget primitif 2024, les perspectives sont légèrement différentes, avec une évolution plus mesurée de ces dépenses (+4,6 %), mais restant toutefois encore importante.** Ce sont en effet un peu plus de 2 M€ de charges supplémentaires qui pèseront sur la section de fonctionnement de la Ville (contre +5 M€ en 2023 avec la multiplication par deux des prix de l'énergie), avec :

- ✓ **L'ouverture sur une année pleine du stade nautique** : +0,3 M€ de charges courantes et +0,3 M€ de charges de personnel ;
- ✓ **La nouvelle revalorisation de la rémunération du personnel** : +1,0 M€ (dont l'augmentation du point d'indice sur une année pleine et l'ajout de 5 points sur toutes les grilles indiciaires) ;
- ✓ **Des créations de poste pour améliorer l'offre de services publics** : +0,6 M€ ;
- ✓ **Un soutien financier renforcé et renouvelé au secteur associatif et au CCAS** ;
- ✓ **Des charges financières nouvelles liées à la remontée des taux et à l'emprunt de 5 M€ contracté sur l'exercice 2023** : +0,3 M€.

A priori un peu moins élevée qu'au budget primitif 2023 (+6,4 %), la dynamique des recettes réelles de fonctionnement restera tout de même plutôt favorable (+4,4 %). Elles s'élèvent à 58 972 k€ au budget primitif 2024 (contre 56 513 k€ au BP 2023).

	BP 2023	PROJET BP 2024	Evo. BP 2023/2024
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>57 235 k€</b>	<b>59 729 k€</b>	<b>4,4%</b>
Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté	0 k€	0 k€	so
Chapitre 013 - Atténuation de charges	50 k€	30 k€	-40,0%
Chapitre 70 - Produits des services	4 203 k€	4 843 k€	15,2%
Chapitre 73 - Impôts et taxes	43 820 k€	45 555 k€	4,0%
Chapitre 74 - Dotations et participations	8 308 k€	8 395 k€	1,0%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	132 k€	148 k€	12,5%
Chapitre 76 - Produits financiers	0 k€	0 k€	so
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	0 k€	0 k€	so
Chapitre 78 - Reprises sur provisions	0 k€	0 k€	so
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	722 k€	758 k€	4,9%
<b>soit recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>56 513 k€</b>	<b>58 972 k€</b>	<b>4,4%</b>
<b>soit excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>so</b>
<b>soit recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>722 k€</b>	<b>758 k€</b>	<b>4,9%</b>



## **Une dynamique des ressources fiscales qui reste favorable (+4,0 %)**

- ✓ La Ville faisant le choix de maintenir stables les taux d'imposition (pour la neuvième année consécutive), la variation du produit est uniquement liée à celle des bases d'imposition (dont la revalorisation forfaitaire de 3,9 %) ;
- ✓ Des droits de mutation à titre onéreux réajustés à 2,0 M€ (contre 2,5 M€ au BP 2023) ;
- ✓ Une dotation de solidarité métropolitaine de 2,1 M€.

## **Hausse des dotations et participations perçues (+1,0 %)**

- ✓ Entre la suspension de l'écrêtement de la part forfaitaire, l'évolution démographique (positive) et la croissance de la dotation de solidarité urbaine, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat sera à priori en hausse de près de 150 k€, soit une augmentation légèrement supérieure à celle de l'année passée (100 k€).

**Augmentation des produits des services (+15,2 %) avec la réouverture du stade nautique sur une année pleine et la hausse continue de la fréquentation des services périscolaires et extrascolaires.**

*Pour la section d'investissement*

## QUE RETENIR DES ORIENTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2024 ?

**La Ville de Talence**, forte d'une section de fonctionnement dont les équilibres sont restés préservés, **a la capacité d'investir massivement pour soutenir l'attractivité du territoire et œuvrer à la transition écologique.**

La Ville fait ainsi le choix de présenter un programme d'investissement de plus de 100 M€ entre 2024 et 2028, pour offrir aux Talençais des équipements adaptés et rénovés. L'effort en faveur de la transition écologique et de la sobriété énergétique est même encore renforcé, notamment sur les groupes scolaires (cours et bâtiments). Avec l'éducation, seront également priorités des secteurs tels que l'environnement, le cadre de vie et le vivre-ensemble.

**L'exercice 2024 sera notamment marqué par la fin des paiements de trois projets finalisés en 2023, la poursuite des études de nombreuses autres opérations et le lancement des travaux du Grand Peixotto-Margaut.**

# Un programme d'investissement ambitieux (près de 100 M€ sur les 5 prochaines années)

(en milliers d'euros)	2024	2025	2026	2027	2028
<b>ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE</b>	<b>8 570</b>	<b>12 160</b>	<b>11 600</b>	<b>3 900</b>	<b>3 400</b>
Château des Arts	200	5 000	6 800	1 500	1 000
Grand Peixotto-Margaut	2 000	3 200	2 400		
Aménagement et végétalisation des espaces publics	1 970	1 330	150	150	150
Chaufferie biomasse	1 000				
Entretien du patrimoine et végétalisation	1 750	1 750	1 750	1 750	1 750
Travaux d'amélioration de la sobriété énergétique des bâtiments	500	500	500	500	500
Secours populaire - CTM	440				
Réouverture de la halte de Talence Médoquine	110	240			
Quartier de Thouars	500				
Rénovation de l'Eglise Notre-Dame	100	140			
<b>VIVRE ENSEMBLE ET SOLIDARITES</b>	<b>5 277</b>	<b>4 000</b>	<b>16 300</b>	<b>11 755</b>	<b>8 000</b>
Groupe scolaire Lapie	180				
Groupe scolaire Camus	150	700	4 500	2 575	2 000
Groupe scolaire Ravel (en complément de Bordeaux Métropole)		650			
Groupe scolaire Saint-Exupéry (en complément de Bordeaux Métropole)				500	500
Groupe scolaire Picasso (en complément de Bordeaux Métropole)				500	500
Plan cours d'écoles résilientes	200	200	200	200	
Extension îlot des enfants	600	600			
Création de la maison de l'enfance (Curie/Espeleta)	200				
Création de la maison de la petite enfance (Pagnol)	100				
Nouvelle cuisine centrale	130	425	3 500	2 100	1 500
Pôle d'animation Crespy	650	850			
Salle de diffusion	100	275	4 000	3 680	2 000
Planétarium	80	200	4 100	2 200	1 000
Médiathèque Gérard Castagnéra	65				500
Stade nautique Henri Deschamps	1 150				
Grand Stade Pierre Paul Bernard (part communale) et construction d'un dojo	1 672				
Nouvel espace pour la gymnastique		100			
<b>PROXIMITE-SECURITE ET PARTICIPATION CITOYENNE</b>	<b>350</b>	<b>200</b>	<b>350</b>	<b>0</b>	<b>350</b>
Budget participatif	350		350		350
Vidéo-protection		200			
<b>AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 678</b>	<b>2 758</b>	<b>2 298</b>	<b>2 738</b>	<b>2 378</b>
Acquisition de matériels	720	720	720	720	720
Attribution de compensation d'investissement versée à Bordeaux Métropole	738	778	818	858	898
Autres projets et dépenses imprévues	2 220	1 260	760	1 160	760
<b>TOTAL DES PROJETS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>17 876</b>	<b>19 118</b>	<b>30 548</b>	<b>18 393</b>	<b>14 128</b>
			<b>100 064</b>		
dont dépenses affectées à la transition écologique			<b>37 495</b>		

Ce sont 37 M€ (plus d'un tiers des crédits) qui seront affectés à la transition écologique

## Un montant de dépenses d'investissement important avec de nombreux projets à lancer

Au budget primitif 2024, hors restes à réaliser (qui seront repris dans le cadre d'un budget supplémentaire au moment de l'adoption du compte administratif 2023), les dépenses d'investissement s'élèvent à 20 755 k€ (19 055 k€ hors remboursement d'emprunt sur ligne de trésorerie, contre 16 998 k€ au BP 2023) :

	BP 2023	PROJET BP 2024
Dépenses d'investissement	16 998 k€	20 755 k€
dont acquisitions foncières	300 k€	300 k€
dont dépenses d'équipement	13 088 k€	14 973 k€
dont reversements Bordeaux Métropole (AC + remboursement RNS)	722 k€	758 k€
dont remboursement d'emprunt	2 000 k€	2 200 k€
dont remboursement d'emprunt sur ligne de trésorerie	0 k€	1 700 k€
dont dépôts et cautionnements reçus	5 k€	5 k€
dont autres dépenses réelles d'investissement	0 k€	62 k€
dont neutralisation ACI (opération d'ordre)	722 k€	758 k€
dont autres opérations d'ordre	160 k€	0 k€

Dépenses d'équipement  
15,3 M€

**Les dépenses d'équipement s'établissent à 15,3 M€. Ces crédits serviront notamment à poursuivre ou engager les travaux suivants :**

- ✓ La réalisation de nouvelles opérations :
  - ✓ La réhabilitation et extension du groupe scolaire Camus : 0,15 M€
  - ✓ La construction d'une nouvelle cuisine centrale : 0,1 M€
  - ✓ La réouverture de la halte de Talence Médoquine : 0,1 M€
  - ✓ Le Grand Peixotto-Margaut (bâtiments et jardins) : 3 M€
  - ✓ La réhabilitation du château des Arts : 0,8 M€
  - ✓ La construction d'une salle de diffusion : 0,1 M€
  - ✓ La construction d'un planétarium : 0,1 M€
  - ✓ L'aménagement et la végétalisation de 7 places publiques : 1,6 M€
  - ✓ Le réaménagement et la végétalisation des cours d'école : 0,2 M€
  - ✓ L'installation d'une chaufferie biomasse au stade nautique : 0,8 M€
  - ✓ L'ouverture d'un nouveau pôle d'animation à Crespy : 0,65 M€
  - ✓ La création des maisons de l'enfance et de la petite enfance : 0,6 M€
  - ✓ Les travaux sur l'Eglise Notre-Dame : 0,1 M€
- ✓ La finalisation de certaines opérations :
  - ✓ Requalification du quartier de Thouars : 0,5 M€
  - ✓ Deuxième phase de la vidéoprotection : 0,2 M€

## Suite :

- ✓ La mise en œuvre de travaux dans le cadre d'enveloppes annuelles :
  - ✓ Travaux de sobriété énergétique : 0,5 M€
  - ✓ Entretien du patrimoine : 1,75 M€
  - ✓ Végétalisation de la Ville (en dehors des places) : 0,3 M€
  - ✓ Aires de jeux pour enfants : 0,15 M€
  - ✓ Budget participatif : 0,35 M€
  - ✓ Acquisition de matériel pour le bon fonctionnement des services : 0,7 M€
- ✓ Et la fin des paiements en 2024 de 3 grands projets :
  - ✓ La réhabilitation et extension du groupe scolaire Lapie : 0,1 M€
  - ✓ La réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps : 0,4 M€
  - ✓ La réhabilitation et extension du stade Pierre Paul Bernard et la construction du pôle administratif et sportif, ainsi que du Dojo : 0,35 M€

Pour équilibrer ce budget 2024, la Ville de Talence dispose de ressources propres d'investissement d'un montant total de 9,1 M€ auxquelles il faut ajouter un emprunt de 9,9 M€ (contre 12,3 M€ au BP 2023).

	BP 2023	PROJET BP 2024
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>28 528 k€</b>	<b>20 755 k€</b>
dont subventions	998 k€	100 k€
dont FCTVA et taxe d'aménagement	1 650 k€	2 750 k€
dont produits des cessions d'immobilisation	0 k€	3 200 k€
dont autres recettes réelles d'investissement	0 k€	115 k€
dont virement de la section de fonctionnement	1 198 k€	768 k€
dont excédent de fonctionnement capitalisé	10 441 k€	0 k€
dont dotation aux amortissements	1 775 k€	2 209 k€
dont autres opérations d'ordre	160 k€	0 k€
dont emprunt d'équilibre	12 307 k€	9 913 k€
dont emprunt sur ligne de trésorerie	0 k€	1 700 k€

### EN CONCLUSION :

Il y a un peu plus d'un an, lorsque la crise inflationniste a débuté, les collectivités locales ont été en grande difficulté pour équilibrer leur budget primitif 2023. La Ville de Talence a dû adapter sa stratégie financière, mais surtout a bénéficié de la gestion rigoureuse des dernières années du mandat précédent.

Dans un contexte budgétaire encore compliqué, **la Ville de Talence dispose des marges de manœuvre pour mener à bien ses missions du quotidien auprès des Talençais et porter un ambitieux programme d'investissement.**

**Ce dernier doit notamment nous amener à adapter notre patrimoine pour répondre aux enjeux auxquels nous faisons face aujourd'hui : la transition écologique, la fragilisation de certaines populations, l'éducation des plus jeunes, la sécurité et la prévention de la délinquance, sans oublier la préservation de notre cadre de vie.**

Les budgets primitifs 2024 et suivants seront la traduction financière des réponses apportées par la Ville de Talence à ces enjeux, tout en respectant l'engagement fort de ne pas augmenter les taux d'imposition.

